

DÁVID SZABÓ

**Entre argot traditionnel et français contemporain des cités :  
Le thé au harem d'Archi Ahmed de Mehdi Charef et  
Le Gone du Chaâba d'Azouz Begag**

Le thé au harem d'Archi Ahmed (*Tea in the Harem*) by Mehdi Charef (1983) and Le Gone du Chaâba (*Shantytown Kid*) by Azouz Begag (1986) tell the story of young Beurs, French people of Algerian descent, growing up in urban ghettos on the periphery of Paris and Lyons metropolitan areas. Although the nonstandard social dialect called français contemporain des cités was emerging by that time, the two novels were not written in this new type of urban ghetto slang. However their language already shows some of the characteristics of this variety which, alongside with the social context, may justify their classification in the category of littérature des cités, that is urban ghetto literature.

**Introduction**

Nous nous intéresserons, dans ce travail, à deux romans pouvant être considérés comme des classiques de la littérature des cités, bien que seul le premier ait la cité comme cadre de l'intrigue. Nous laisserons aux spécialistes de littérature la tâche de définir la notion de littérature des cités, branche particulièrement jeune de la littérature française (voire internationale) mais dont l'existence ne peut plus être niée<sup>1</sup>. Notre intuition de ranger les deux romans mentionnés dans le titre dans cette catégorie repose essentiellement sur des critères sociologiques et linguistiques. Leur histoire se déroule en banlieue dans une grande agglomération française, dans un milieu pluriethnique au sein duquel les personnes issues de l'immigration maghrébine jouent un rôle essentiel, alors que leur langage est marqué par l'influence de variétés périphériques : argot, argot commun, français populaire, arabe dialectal.

Les questions que nous poserons et les outils que nous emploierons seront essentiellement d'ordre (socio-)linguistiques. La question sans doute la plus intéressante à laquelle nous essaierons de trouver une réponse sera de savoir si le langage employé par les auteurs respectifs dans *Le thé au harem d'Archi*

---

<sup>1</sup> Son existence peut être étayée entre autres, par une partie considérable de ce numéro thématique de la *Revue d'Études Françaises*.

*Ahmed* et *Le gone du Chaâba* peut être considéré comme du français (contemporain) des cités, critère qui nous semble important pour pouvoir parler de littérature des cités.

### **Le français contemporain des cités**

Avant d'entamer l'analyse linguistique des romans, il est important de préciser ce que nous entendons par français contemporain des cités<sup>2</sup>.

Tantôt considéré comme un type d'argot, tantôt comme un nouveau français populaire<sup>3</sup>, le français contemporain des cités possède à la fois les spécificités d'une variété diastratique (dont les utilisateurs et les circonstances d'utilisation peuvent être décrits selon des critères sociologiques) et d'une variété diatopique (vu l'importance de la localisation, dans des cités situées généralement en banlieue, dans leur définition). C'est un parler véhiculaire interethnique de culture interstitielle qui commence à émerger, dès les années 1980, dans les cités où cohabitent des communautés d'origines, de cultures et de langues diverses (Goudaillier, 2001 : 6-7). Le FCC marque une rupture nette avec l'argot traditionnel à Paris comme dans les autres agglomérations françaises. Après *langue des banlieues*, *tchatche de banlieue*, *français des banlieues* (Bertucci, Delas, 2004) ou *langue des cités* (Seguin, Teillard, 1996), le terme lui-même fait son apparition chez Goudaillier en 1997<sup>4</sup>. L'avantage de cette expression est d'insister sur l'importance des cités du point de vue de l'émergence de parlers de ce type. Ajoutons que toutes les banlieues ne sont pas des lieux propices à la formation de telles variétés, alors que des cités peuvent exister ailleurs qu'en banlieue.

En dehors d'un accent particulier, appelé parfois abusivement « accent arabe » (Calvet, 1994 : 84), le français contemporain des cités se caractérise avant tout par la fonction identitaire, ainsi que par un certain nombre de procédés morphologiques de formation du lexique (apocope, aphérèse, redoublement hypocoristique, resuffixation après troncation), parmi lesquels le verlan joue un rôle particulier, certains procédés sémantiques comme la

---

<sup>2</sup> Pour la définition et la description du FCC voir avant tout Goudaillier (2001 : 6-33) ; voir aussi Szabó (2016 : 110-111).

<sup>3</sup> Cf. par ex., Bertucci, Delas (2004) ou Goudaillier (2001 : 13-14).

<sup>4</sup> Voir la première édition de Goudaillier (2001).

métaphore et la métonymie, et un grand nombre d'emprunts à l'anglo-américain, au romani et à des langues d'immigration parmi lesquelles l'arabe maghrébin.

Cependant, ce terme ne doit pas être trop restrictif : des variétés analogues se parlent aussi en dehors des cités ; nous pensons notamment à des argots de jeunes influencés et alimentés par le FCC par l'intermédiaire du rap ou, par exemple, de certains films (Bertucci, Delas, 2004 : 9). Citons l'ethnologue Marc Augé qui dit que « *tous les jeunes sont un peu des jeunes de banlieue, parfois du bout des lèvres, parfois plus généreusement, et ils y réussissent d'abord parce qu'ils sont et se sentent jeunes* » (Augé, 2008 : 86).

### **Le thé au harem d'Archi Ahmed**

Nous venons de voir que la transition entre argot traditionnel et langue des cités a eu lieu progressivement pendant les années 1980. En linguistique diachronique, il est rare d'avoir des dates qui indiquent symboliquement les débuts d'une ère nouvelle. S'il en existe une pour le français avec les Serments de Strasbourg (842), il n'en existe pas dans le cas du français contemporain des cités.

En 1990-91, l'auteur de ce texte a fait une série d'interviews sociolinguistiques avec des jeunes à Paris et en banlieue parisienne. En parlant du chanteur Renaud<sup>5</sup> avec des jeunes des cités, il devait se rendre compte que celui-ci représentait déjà pour eux le passé, d'un point de vue linguistique comme musical. Linguistiquement, Renaud, c'était encore l'argot parisien traditionnel, alors que les jeunes interrogés utilisaient déjà le français des cités, et musicalement, Renaud, c'était de la chanson française, du rock, de la pop, tandis que les jeunes enquêtés écoutaient essentiellement du rap.

En lisant *Le thé au harem d'Archi Ahmed* de Mehdi Charef, roman d'un auteur d'origine algérienne, publié en 1983<sup>6</sup>, nous avons parfois l'impression de nous replonger dans l'ambiance des chansons de Renaud : le lexique non conventionnel<sup>7</sup> qu'on y trouve est très proche de celui de l'argot traditionnel spécifique aux paroles des chansons de Renaud. La liste suivante est constituée

---

<sup>5</sup> Chanteur particulièrement populaire dans les années 1980, il s'était fait connaître au milieu des années 1970, et a joué un rôle important dans la diffusion du verlan. Tout en étant parisien, il était souvent considéré comme un chanteur de banlieue.

<sup>6</sup> L'histoire d'un jeune Français d'origine arabe dans une cité HLM en banlieue parisienne.

<sup>7</sup> Pour reprendre le terme introduit par Cellard et Rey (1991 : IX-XI).

de mots et expressions relevés dans le roman de Charef et caractéristiques aussi de l'argot (commun) de Renaud<sup>8</sup> :

balaise « fort », balancer des baffes « donner des gifles », bicot « Arabe », boucan « bruit », branleur « individu peu sérieux<sup>9</sup> », caisse « voiture », chialer « pleurer », chouraver « voler », cinoche « cinéma », clébard « chien », clope « cigarette », costard « costume », costaud « fort », de mes deux < épithète méprisante >, enculé « homosexuel passif ; imbécile », enfoiré « imbécile et malfaisant », en rade « en panne », faire gaffe « faire attention », frangine « sœur », gonzesse « fille », joint « cigarette de haschisch », lâcher la grappe à qn « laisser tranquille », lardon « enfant », maquer « exploiter une prostituée », nana « fille », nichon « sein », nœud « pénis », paternel « père », peinarde « tranquille », piaule « chambre », piquer « voler », planquer « cacher », pognon « argent », prendre son pied « s'amuser », que dalle « rien », s'arracher « partir », se balader « se promener », se barrer « partir », se la fendre « rire », taule « prison », tire « voiture », tronche « visage », zinc « comptoir »...

Il est intéressant de noter ici que ces mots figurent sans exception dans le dictionnaire de Colin et al. (2006), essentiellement un dictionnaire de ce qu'on appelle argot traditionnel, tandis que seuls *caisse*, *chourav(er)*, *costard*, *frangine*, *joint*, *s'arracher* et *taule* figurent dans Goudaillier (2001), le dictionnaire sans doute le plus complet du français contemporain des cités.

La définition de la notion de littérature des cités semble davantage un problème d'ordre littéraire qu'une question de linguistique. Il est cependant difficile voire impossible de l'aborder sans tenir compte de ses aspects linguistiques. Notamment peut-on parler de littérature de cités dans le cas d'un texte où le français contemporain des cités est absent ?

*Le thé au harem d'Arché Ahmed* de Mehdi Charef semble réunir toutes les composantes de la littérature des cités : c'est l'histoire d'un jeune Beur dans une cité HLM et c'est aussi l'histoire d'une tentative d'intégration a priori vouée à l'échec, racontée dans un français non conventionnel, surtout en ce qui concerne le vocabulaire. Mais ce français riche en éléments argotiques et populaires est, comme nous venons de le voir, plus proche de l'argot de Renaud que du FCC. Comme si c'était Renaud qui se serait chargé de raconter l'histoire de Madjid<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> Cf. Renaud (1988).

<sup>9</sup> Pour certaines définitions nous nous sommes appuyé sur Colin et al. (2006).

<sup>10</sup> Les histoires de cités et celles des Beurs ne sont par ailleurs pas du tout absentes de l'œuvre de Renaud ; il suffit de faire allusion ici à la chanson *Deuxième génération* (1983).

Cependant, ce qu'on appellera quelques années plus tard français contemporain des cités, n'est pas totalement absent du roman de Charef, on y trouve en réalité un FCC en herbe avec du verlan : *béton* « tomber », *kebla* « black », *kefri* « fric », *némo* « monnaie », d'autres termes caractéristiques du FCC : *daron* « père », *négro* « noir », ainsi qu'un « drôle d'accent » et des emprunts à l'arabe (*Rabbi* « Dieu », *Allah akbar* « Dieu est le plus grand »), présents surtout chez la vieille génération.

*Le gone du Chaâba*<sup>11</sup>. L'autre roman auquel nous nous intéresserons dans ce travail, publié en 1986 par Azouz Begag, un auteur d'origine algérienne, peut être également considéré comme un classique de la littérature des cités, ou, plus exactement, comme un des précurseurs de la catégorie littéraire en question. Ce roman est sensiblement moins riche en argot que *Le thé au harem d'Archy Ahmed*, mais son langage présente aussi les différents éléments – argot traditionnel, emprunts à des langues de l'immigration (le cas échéant à l'arabe maghrébin), influences phonétiques du substrat arabe – qui contribueront dès les années 1980 à la formation du français contemporain des cités.

À l'instar du roman de Charef, c'est l'histoire d'un jeune Beur, d'un enfant issu de l'immigration algérienne, qui grandit dans un bidonville (donc pas encore une cité) dans l'agglomération lyonnaise, et qui s'installe avec sa famille, à la fin du roman, dans un vrai appartement, non loin du centre. Mais c'est également l'histoire de son intégration étonnamment réussie (dont le livre ne laisse que deviner l'aboutissement), malgré les conditions sociales qui sembleraient le prédestiner, pareillement au protagoniste du *Thé au harem*, à l'exclusion.

Ce qui devrait nous intéresser le plus dans le langage du *Gone du Chaâba*, ce sont ses composantes non standard ou non conventionnelles. Dans son ensemble, le roman est écrit dans un français usuel, relativement simple, souvent de ton familier<sup>12</sup>. Parmi les composantes non conventionnelles, nous pouvons distinguer des éléments d'argot traditionnel qu'on pourrait qualifier d'argot commun, autrement dit « un argot généralisé ou, tout au moins, fort peu compartimenté » (François-Geiger, 1989 : 27) mêlé d'éléments familiers, des éléments d'origine arabe dialectale, des éléments du parler lyonnais et la

---

<sup>11</sup> Pour une analyse plus détaillée du roman voir Szabó (2018).

<sup>12</sup> Cependant, d'une manière générale, le ton de la narration semble moins familier que dans le roman de Charef.

« phraséologie bouzidienne<sup>13</sup> », c'est-à-dire du français tel qu'il est utilisé par les locuteurs de l'arabe dialectal<sup>14</sup>.

La première catégorie comprend essentiellement des éléments lexicaux spécifiques à l'argot traditionnel qui ont quitté les micro-argots où ils avaient été créés pour se diffuser largement dans la société. Vu les circonstances de leur utilisation, ces mots sont souvent difficiles à distinguer des éléments familiers. Dans *Le gone du Chaâba*, les mots et expressions suivants semblent, par exemple, appartenir à ce groupe :

avoir les chtons (jetons) « avoir peur », bougnoule « personne de couleur », caïd « chef », choper « voler, attraper », chouraver « voler », crâner « fanfaronner », crêcher « habiter », enculer « sodomiser », emmerder « embêter, ennuyer », être fourré dans les pattes à qn « ne pas le laisser tranquille », faire gaffe « faire attention », flic « policier », foutre le camp « s'en aller », jacter « parler », mal barré « mal parti », moukère « femme maghrébine », pédé « homosexuel », pute « prostituée », rond « argent », se foutre de la pomme de qn « se moquer de qn », se le carrer qpart « se le mettre qpart », tapette « homosexuel ».

Tous ces éléments lexicaux figurent dans *Le nouveau Petit Robert 2007*, dans la plupart des cas avec la mention *fam.* (familier), celles de *pop.* (populaire) ou de *vulg.* (vulgaire) n'étant réservées qu'à quelques mots<sup>15</sup>. Il faut noter que *Le nouveau Petit Robert* ne connaît pas la distinction entre argot et argot commun, et réserve la mention *fam.* à la plupart des éléments lexicaux non conventionnels. Pour compléter le tableau et justifier notre choix du terme argot commun, ajoutons que la quasi totalité<sup>16</sup> des mots et expressions énumérés ci-dessus figurent dans le dictionnaire d'argot français le plus complet de notre époque (Colin et al., 2006).

La deuxième catégorie est celle des emprunts à l'arabe dialectal, au « parler des natifs de Setif » selon l'annexe du roman (Begag, 2005 : 235-236), langue maternelle de la génération des parents du protagoniste. Il s'agit d'éléments lexicaux comme

---

<sup>13</sup> Du nom du père du protagoniste.

<sup>14</sup> Pour l'identification des trois dernières catégories, nous nous sommes appuyé sur la catégorisation en annexe au roman (Begag, 2005 : 233-238).

<sup>15</sup> *Avoir les jetons* ou *moukère* sont accompagnés de la mention *pop.*, alors que *pute* est qualifié de *vulg.* *Rond* par contre ne reçoit aucune mention particulière dans le dictionnaire.

<sup>16</sup> À l'exception de *crâner* et d'*être fourré qpart*.

abboué « papa », bitelma « toilettes », chemma « tabac à priser », chorba « soupe algérienne », djnoun (pl. de djnen) « démons », emma « maman », gaouri « Français », gourbi « habitat délabré », hallouf « cochon », ouaiche ? « quoi ? », rouni « Français », salam oua rlikoum « bonjour à vous », tahar « circonciseur », zénana « pénis ».

Le verbe d'origine arabe dialectale *niquer* « posséder sexuellement, tromper, détruire » pourrait être aussi classé dans cette catégorie. De nos jours, il devrait être considéré comme un élément d'argot commun mais, au milieu des années 1980, l'époque de l'élaboration du roman, ce verbe était nettement moins fréquent que maintenant.

La catégorie suivante comprend des mots caractéristiques du français régional du lyonnais (Begag, 2005 : 237-238), notamment

boche « pierre », braque « vélo », gone « gamin de Lyon », pâti « chiffonnier, clochard », radée de pierres « pluie de pierres », traboule « allée traversant un pâté de maisons », vogue « fête foraine ».

La dernière catégorie est celle de la phraséologie bouzidienne ainsi nommée d'après le français transformé dans la bouche d'un locuteur de l'arabe dialectal algérien comme Bouzid, le père du gone du Chaâba. Nous lisons dans l'annexe du roman que « la langue arabe comporte des consonnes et des voyelles qui n'ont pas toujours de correspondance dans la langue française » (Begag, 2005 : 233). Il s'agit en réalité du contraire. Ce sont les arabophones peu éduqués qui n'arrivent pas à prononcer certaines consonnes et voyelles du français, et adaptent le français à leurs propres habitudes langagières. C'est ainsi qu'on obtient des mots et expressions comme

angar Birache « gare de Perrache », baissaine « bassin », bouariane « bon à rien », boulice « police », filou « vélo », finiane « fainéant », koussaria « commissariat », rizou « raison », rue Grand-Bandit « rue Garibaldi<sup>17</sup> », souffage satral « chauffage central », zbour « sport »

ou des phrases du genre « Tan a rizou, Louisa. Fou li faire digage di là, zi zalouprix. Li bitaines zi ba bou bour li zafas ! » (Tu as raison, Louise. Il faut les faire dégager de là, ces saloperies. Les putains c'est pas bon pour les enfants !) (Begag, 2005 : 48).

---

<sup>17</sup> Nous pouvons voir que, dans certains cas, cette adaptation phonétique s'accompagne d'une interprétation qu'on peut considérer à juste titre comme de l'étymologie populaire.

Nous avons souligné plus haut que, à l'instar de celui du *Thé au harem d'Archi Ahmed*, nous ne considérons pas le langage du *Gone du Chaâba* comme du français contemporain des cités. Cette constatation ne repose pas sur des raisons extralinguistiques comme celle que l'histoire ne se déroule pas dans une cité mais, en grande partie, dans un bidonville, c'est-à-dire dans un contexte urbain bien différent. D'un point de vue linguistique, il suffit de comparer notre corpus tiré du roman de Begag – surtout les éléments lexicaux de la catégorie qualifiée d'argot commun et de langage familier – à la nomenclature du dictionnaire d'argot traditionnel<sup>18</sup> de Colin et al. (2006) et à celle du dictionnaire du français contemporain des cités de Goudaillier (2001) pour constater que le langage du *Gone du Chaâba* appartient davantage au premier domaine. Cependant, malgré sa pauvreté en argot par rapport au roman de Charef, il semble justifié de considérer également la langue de Begag comme un français des cités en herbe. Nous pensons ici avant tout au grand nombre d'emprunts à l'arabe dialectal et à l'apparition d'un « accent arabe ». Rappelons ici que les emprunts aux langues de l'immigration (Szabó, 2016 : 112 ; Goudaillier, 2001 : 18-19) et l'apparition d'un accent particulier qu'on appelle parfois « accent arabe ou beur », figurent parmi les caractéristiques du français contemporain des cités. Sans oublier que certains éléments lexicaux relevés chez Begag, comme *chouraver* (voler), *hallouf* (cochon), *roumi* (Français) ou *oaiche ?* (quoi ?) sont également présents chez Goudaillier (2001) – cf. *chourav(er)* « dérober, voler », *hralouf* « porc », *roumi/roum* « Français de souche » – ou dans le dictionnaire de l'argot des banlieues de Tengour (2013) : *wesh* « s'emploie pour demander ce qui se passe ».

### **En guise de conclusion**

*Le thé au harem d'Archi Ahmed* de Mehdi Charef et *Le Gone du Chaâba* d'Azouz Begag datent de la période de transition – première moitié et milieu des années 1980 – pendant laquelle le français contemporain des cités<sup>19</sup>, une nouvelle variété diastratique non standard du français, remplace progressivement l'argot traditionnel chez les jeunes de la périphérie des

---

<sup>18</sup> Le dictionnaire de Colin et al. est à la fois un dictionnaire historique et un dictionnaire des argots contemporains dont la langue des cités. Mais la démarche suivie (cf. Colin et al., 2006 : 9-10) en fait essentiellement un dictionnaire historique des argots souvent appelés traditionnels.

<sup>19</sup> Ce terme n'est pas encore utilisé à l'époque.



grandes agglomérations françaises. S'il semble tout à fait justifié de considérer ces deux romans comme des classiques de la littérature des cités, vu leur thématique, les conditions sociologiques et sociolinguistiques ainsi que l'époque de leur création, il leur manque encore une composante qu'on pourrait considérer comme essentielle du point de vue de la définition de cette catégorie littéraire nouvelle : la variété dite français contemporain des cités. La question est de savoir si nous devons considérer cette dernière comme un des critères pour pouvoir parler de littérature des cités, mais c'est une question à laquelle les linguistes ne peuvent proposer de réponse sans le concours des spécialistes de la littérature. Ajoutons néanmoins qu'à notre avis, la présence du français contemporain des cités devrait être adoptée comme un des critères pour l'identification de ce nouveau type de littérature. Il n'empêche que, malgré l'absence d'un FCC proprement dit chez Charef et Begag, nous continuerons à considérer ces deux romans importants comme des représentants tout à fait légitimes de la littérature des cités, car en dehors d'une thématique et d'un contexte sociologique caractéristiques, ils présentent déjà les ingrédients de ce qu'on appellera peu de temps après français contemporain des cités : de l'argot traditionnel (surtout chez Charef, moins chez Begag), des emprunts à l'arabe dialectal, un accent particulier influencé par la prononciation maghrébine et la capacité d'exprimer une identité particulière. Une variété périphérique en devenir, un français contemporain des cités en herbe.

### **Bibliographie**

- AUGÉ Marc (2008), *Le Métro revisité*, Paris, Seuil.  
BEGAG Azouz (2005), *Le gone du Chaâba*, Paris, Seuil (1<sup>ère</sup> éd. 1986).  
BERTUCCI Marie-Madeleine, DELAS Daniel (2004), *Français des banlieues, français populaire ?*, Cergy-Pontoise, CRTH/Les Belles Lettres.  
CALVET Louis-Jean (1994), *L'argot*, Paris, PUF.  
CELLARD Jacques, REY Alain (1991), *Dictionnaire du français non conventionnel*, Paris, Hachette (1<sup>ère</sup> éd. 1980).  
COLIN Jean-Paul, MEVEL Jean-Pierre, LECLERE Christian (2006), *Grand dictionnaire de l'argot et du français populaire*, Paris, Larousse (1<sup>ère</sup> éd. 1990).  
CHAREF Mehdi (1990), *Le thé au harem d'Archi Ahmed*, Mercure de France (1<sup>ère</sup> éd. 1983).  
FRANÇOIS-GEIGER Denise (1989), *L'Argoterie*, Paris, Sorbonnargot.

- GOUDAILLIER Jean-Pierre (2001), *Comment tu tchatches ! Dictionnaire du français contemporain des cités*, Paris, Maisonneuve & Larose (1<sup>ère</sup> éd. 1997).
- RENAUD (1988), *Le temps des noyaux suivi de Mistral gagnant. Chansons et dessins*, Paris, Seuil.
- REY-DEBOVE Josette, REY Alain (dirs.) (2006), *Le nouveau Petit Robert 2007. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- SEGUIN Boris, TEILLARD Frédéric (1996), *Les Céfrans parlent aux Français*, Paris, Calmann-Lévy.
- SZABÓ Dávid (2016), « Le français contemporain des cités : langue d'intégration ou d'exclusion ? », *Revue d'Études Françaises* N° 21, Budapest, p. 109-115.
- SZABÓ Dávid (2018), « Un français des cités en herbe : vers une traduction hongroise du *Gone du Chaâba* d'Azouz Begag », *Atelier de traduction* N° 29, Suceava, p. 41-50.  
([http://www.usv.ro/fisiere\\_utilizator/file/atelierdetraduction/arhive/2018/no\\_29/D%C3%A1vid%20Szab%C3%B3%20\(Hongrie\)%20%E2%80%93%20Un%20fran%C3%A7ais.pdf](http://www.usv.ro/fisiere_utilizator/file/atelierdetraduction/arhive/2018/no_29/D%C3%A1vid%20Szab%C3%B3%20(Hongrie)%20%E2%80%93%20Un%20fran%C3%A7ais.pdf). Consulté le 29.01.2019)
- TENGOUR Abdelkarim (2013), *Tout l'argot des banlieues. Le dictionnaire de la Zone en 2600 définitions*, Paris, Les Éditions de l'Opportun.

---

DÁVID SZABÓ

Université Eötvös Loránd de Budapest  
Courriel : szabo.david@btk.elte.hu